PAS D'AUGMENTATION ? PRIME INACCESSIBLE ? **TICKET RESTAURANT INSUFFISANT?** 

# JEUDI 25 AVRIL ON ARRETE

**APPEL À CESSER LE TRAVAIL JEUDI 25 AVRIL À PARTIR DE 14h** 

### Nous demandons

- De vraies augmentations collectives à 3,7 %
- Une enveloppe individuelle à 3,2 %
- Augmentation de tickets restaurant à 10 € et 60 % de part patronale
- L'application de l'accord d'entreprise pour les formations
- Objectif et prime variable :
  - o La suppression du versement de la prime au prorata du temps de présence à Smile
  - o La suppression de la condition de versement à la présence au 31/12
  - o La suppression du seuil de déblocage de 70%
  - o Maintenir la validation des objectifs et primes par les managers directs





# Pourquoi se mobiliser?

# Qu'est-ce qui ne va pas à Smile?

#### Les salaires

Les deux années précédentes, nous avons subi l'inflation, et les augmentations de salaire à Smile n'ont pas permis de les compenser.

Il faut à minima compenser l'inflation pour ne pas voir son niveau de salaire baisser!

#### Les formations

Smile a volé des jours de repos en total conscience pour gagner des jours de facturations, et ce, sans respecter leur propre accord d'entreprise.

Ces jours de repos doivent être accordés, Smile doit respecter le droit!

#### Les tickets restaurant

Les titres de tickets restaurant n'ont pas bougé depuis 2016, tandis que les prix de l'alimentaire s'envolent.

Il faut absolument réévaluer les titres de tickets restaurant pour s'adapter à la réalité!

# Prime objectif

Les primes représentent une partie significative du salaire pour certains postes. Les

changements de règles impliquent une probabilité plus importante de ne pas se voir verser ses primes. Si les objectifs sont atteints, il faut verser la prime associée proportionnellement. Je fais = J'ai droit

## Il faut investir dans les emplois!

Smile peut investir, la preuve en est qu'il est prévu de racheter une nouvelle filiale courant 2024. Il faut investir dans les emplois existants en augmentant les salaires!

C'est de la responsabilité des actionnaires d'investir dans nos salaires pour assurer la pérennité des contrats client et assurer de futures rentrées, pour ainsi améliorer la satisfaction client et la réputation de Smile.

C'est pour cela que la CGT Smile appelle l'ensemble des collègues de Smile France à faire grève jeudi 25 avril après-midi.

# Comment faire grève ?

En premier lieu en nous informant par e-mail : <a href="mailto:cgt.smile@gmail.com">cgt.smile@gmail.com</a>

En suite, en informant votre responsable, puis en déclarant votre absence dans

Gescom dans « autre »

et en indiquant « Grève ».



